



## Le mot du Maire

Chers administrés,

Avec la nouvelle année, voici venu le temps des vœux.

J'adresse donc à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de bonne santé, de prospérité et de bonheur.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou dans le besoin.

J'ai aussi une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2016.

Cette année 2017 qui se présente à nous aura une grande importance pour notre avenir et celui de notre collectivité ; dès janvier, nous intégrons la Communauté des Communes du SARTENAIS-VALINCO. Nous espérons que cette intégration apportera plus de bonnes choses que d'inconvénients. En tout cas, nous ferons tout pour.

Nous aurons également à élire un nouveau Président de la République puis une nouvelle Assemblée Nationale. Cela entraînera inévitablement des changements et des nouvelles réformes.

Nous ne pouvons que souhaiter que la situation des plus "petits" sera prise en compte et que le futur pourra se décliner de façon plus optimiste pour le pays, pour la Corse et pour notre commune.

**A tutti, Pace, saluta, serenita e fratellanza.**

Cari amministrati

Cù l'annu novu, eccu u tempu di l'auguri.

Mandu dunqua à tutti i me auguri i più sinceri di bona saluta, di prusperità é di filicità.

T'aghju un pinsamentu particulari par quiddi chì soffrini, chì sò in a tristezza o in u bisognu.

T'aghju dinò un pinsamentu afflitu par quiddi chì ci ani lacatu in u 2016.

Cust'annu 2017 chì ci presenta à nò, avarà un'impurtanza maiò par u nosciu avveni é quissu di a noscia cullettività ; toccu ghjinnaghju, intigremu a cummunutà di i cummuni di u Sartinesu -Valincu. Spiremu chì st' intigrazioni purtarà più di boni cosi cà incunvinienti. In tutti i casi faremu tuttu par.

T'avaremu ugualamenti à eleghja un novu Prisidenti di a Ripublica eppò una nova Assemblea Naziunali. Ciò chì cagiunarà di fattu cambiamenti é novi riformi.

ùn Pudemu cà augurà chì a situazioni di i più " chjuchi " sarà presa in contu é chì u futuru si pudarà svolgia di manera più uttimista par u paesi, par a Corsica é par a noscia cummuna.

**A tutti, paci, saluta, serenità é frattidanza**



## Chronique du deuxième semestre

### Diagnostic et Schéma Directeur d'Assainissement

En concertation avec le cabinet d'études, nous avons jugé nécessaire de faire des tests supplémentaires sur l'état du réseau de collecte en introduisant des caméras dans le réseau ; l'objectif étant de visualiser les portions détériorées afin d'évaluer les travaux de restauration.

Les conclusions de ce dossier seront transférées à la Communauté des Communes du Sartenais-Valinco, au titre des transferts de compétences.

### Protection des captages des sources d'eau

Ce projet a été mené à terme et la Communauté des Communes du Sartenais-Valinco a pris la gestion des captages au 1er janvier au titre du transfert des compétences.



### Extension du réseau d'eau potable de la Pitraja à l'embranchement de Calvese

Compte-tenu de la rénovation annoncée de la chaussée de la traversée du village, de la nécessité d'alimenter les terrains constructibles autour de l'embranchement de Calvese, de la volonté de fiabiliser l'alimentation en Eau de Calvese, et enfin de la perte de compétences de la gestion de l'Eau au 1er janvier, nous avons décidé une opération express pour étendre le réseau d'eau jusqu'à l'embranchement de Calvese.

Ce projet attribué, après appel d'offres, à l'entreprise Ciccolini Frères de Cozzano, pour un montant de 80 000 € TTC a été mené rondement et terminé en décembre.

Il a été financé entièrement par un emprunt qui sera remboursé par la Communauté des Communes du Sartenais-Valinco à partir de 2017, et ne pèsera plus sur les finances de la Commune.

Bien entendu, cette opération express a été menée en toute transparence vis à vis de la Communauté du Sartenais-Valinco, qui en a admis le bien-fondé.

### Des compteurs d'eau et des compteurs d'eau...

Sachant que l'on perdait la compétence de l'Eau en fin d'année, nous avons fait un effort pour installer un maximum de compteurs (y compris pour des besoins ultérieurs) de manière à ce que les usagers demandeurs n'aient ni à attendre longtemps un raccordement ni à payer (chèrement ?) cette prestation. Cette opération a coûté environ 17 000 € TTC.

suite...

## Murs de soutènement du presbytère de Calvese

Lors de la construction de ce mur, en creusant, nous sommes tombés sur la ligne moyenne tension qui relie Calvese à Sollacaro. EDF a déplacé physiquement cette ligne en octobre mais nous attendons toujours la mise en service opérationnelle de la nouvelle ligne.

Quand EDF voudra bien intervenir, il nous restera à aménager les marches du chemin communal, situé au pied du mur.

## Restauration de l'Eglise



La porte de l'Eglise (8 300 € TTC) a été changée et la fresque centrale (5 500 € TTC) a été restaurée par un peintre spécialiste (Mr Sépulcre).

Ces travaux ont été financés par :

- Mr Le Sénateur JJ Panunzi à hauteur de 9 000 €, qui a bien voulu nous accorder une part de sa réserve parlementaire ; nous l'en remercions vivement.
- par le Département à hauteur de 4 200 €.
- et le complément par la commune.

Avant



Après



suite...

### Et la cabine de Calvese disparut !!!

Au terme de cinq ans d'attente EDF a enfin détruit cette verrue.

### Ralentisseurs à Sollacaro et Calvese

Toujours en attente de la rénovation de la traversée du village par le Département.

### La traversée et la route du tour du village de Sollacaro

Toujours en attente du Département.



La cabine n'est plus !

### Et pour le prochain semestre ?

Le seul projet pour lequel une demande de subvention a été acceptée aujourd'hui concerne des équipements de sécurité routière (ralentisseurs Carbone Giunca, radars pédagogiques ...) que l'on installera prochainement.

Pour le reste, tous les dossiers sont bloqués en attente du bon vouloir de Monsieur le Président du Conseil Départemental de Corse su Sud.

On recense les projets suivants en souffrance au Département :

- Route du tour du village,
- Chauffage de l'Eglise,
- Mise aux normes du système informatique de la Mairie,
- Mur du cimetière,

Par ailleurs, nous avons également sollicité la CTC pour :

- Accès aux personnes à mobilité réduite,
- Mise aux normes du système informatique de la Mairie,

et l'Office de l'environnement pour :

- Diagnostic et schéma directeur de l'éclairage public



suite...

## Et à la Communauté des Communes...

Donc tout le monde a compris que le 1er janvier au matin, après les vapeurs du réveillon, nous nous sommes réveillés dans la Communauté des Communes du Sartenaïs-Valinco (CCSV).

### Mais avec quelles conséquences ?

- Transfert de la compétence Eau/Assainissement à la CCSV ; le nouveau tarif de l'eau n'est pas connu à ce jour.
- Transfert de compétences sur le Développement et le Tourisme de la Communauté du Taravo à celle du Sartenaïs-Valinco ; la mesure la plus visible immédiatement sera la levée de la taxe de séjour auprès des vacanciers par tous les hébergeurs touristiques.
- Transfert de la compétence Déchets de la Communauté des Communes du Taravo à celle du Sartenaïs-Valinco ; les ordures seront donc collectées par la CCSV.
- La Commune garde la compétence de l'urbanisme, dans la mesure où la CCSV a refusé (comme la Loi l'y autorise) la prise en charge de cette compétence.

Par contre, on peut s'attendre à des conséquences sur les instructions des permis de construire. Nous avons expliqué dans le bulletin précédent, que c'est l'Etat qui instruit les permis de la Commune mais à l'avenir il va arrêter cette prestation.

Donc on s'oriente à court terme vers une solution où la responsabilité de la carte communale resterait à la Commune et l'instruction serait confiée à une équipe de techniciens à monter à la Communauté des Communes, ou auprès d'une grande mairie (Sartène ou Propriano).

Sur 41 conseillers communautaires, Sollacaro n'aura qu'un seul représentant.

Par ailleurs, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) a été voté par les communautés de communes du Taravo, de l'Ornano et du Sartenaïs-Valinco et accepté par Le Préfet.

Il sera opérationnel à partir de janvier 2017 et a pour vocation de gérer les projets issus du :

- GAL : Groupement d'Actions Locales utilisant des fonds européens,
- Contrat de Ruralité signé le 20 décembre avec le Gouvernement.

Cela va permettre de mettre en place une structure d'ingénierie à Petreto Bicchisano, destinée à accompagner les projets sur tout le territoire.



## Foire aux questions

### Comment puis je savoir si mon terrain est constructible ?

Il est désormais possible d'obtenir cette information en ligne sur internet, en allant sur le portail national de l'urbanisme [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) et en cherchant la commune de Sollacaro.

Vous pouvez aussi aboutir directement sur la carte relative à la Commune de Sollacaro en suivant le cheminement suivant :

1. Je vais sur le site de Sollacaro [www.mairie-sollacaro.fr](http://www.mairie-sollacaro.fr),
2. Je vais sur le menu mairie/ la carte communale
3. Je clique sur "aller sur le geoportail de l'urbanisme".

### Est ce que le tarif de l'Eau va augmenter en 2017, par rapport à la loi NOTRe ?

Probablement, ne serait ce que par un effet mécanique. En effet, les nouvelles réglementations n'autorisent plus une part fixe forfaitaire notamment sur l'assainissement, telle qu'elle avait été instaurée lors de la réalisation du réseau, et qui n'a jamais été augmentée depuis 2001. Désormais, on se dirige vers un coût au réel en fonction du volume d'eau consommé.

Par ailleurs, le mode d'exploitation sur le secteur (régie ou DSP) reste à définir. Nous menons des négociations pour essayer de maintenir un tarif global raisonnable. Toutefois, rien n'est encore acté et nous n'en saurons davantage que durant le premier trimestre 2017.

Nous essayerons d'organiser une réunion publique avec les représentants de la CCSV dès que possible.

### Est ce que la taxe foncière va augmenter en 2017, par rapport à la Loi NOTRe?

Le foncier n'est pas concerné par les transferts de la Loi NOTRe. Par contre, il y a impact sur la taxe des ordures ménagères qui est perçue avec les impôts fonciers. A priori notre taux actuel étant supérieur à celui appliqué par la CCSV, il ne devrait pas changer.

### Est que la taxe d'habitation va augmenter en 2017, par rapport à la Loi NOTRe ?

A priori non, puisque si la part de l'intercommunalité va augmenter, la part de la commune va baisser.

### Au delà du transfert des compétences, quels seront les impacts sur le budget de la commune ?

Il faut distinguer le budget de l'Eau/Assainissement (M49) du budget général (M14).

#### **La Mairie ne va plus gérer de budget M49.**

Ce budget dégageait un excédent tous les ans qui permettait d'investir dans les projets relatifs à l'eau et à l'assainissement. Nous allons donc perdre un excédent budgétaire mais comme on n'aura plus à investir, on peut considérer que l'opération sera globalement neutre au final ; toutefois, les recettes représentées par l'encaissement des factures d'eau (environ 140 000 €/an) permettaient de dégager une trésorerie qui nous autorisait à payer nos investissements sans problèmes en l'attente de versements des subventions accordées. Désormais, nous risquons d'être obligés de recourir à des emprunts relais pour pouvoir financer des programmes d'investissement importants.

**Pour le budget M14**, on va perdre les ressources liées à l'ancienne taxe professionnelle (contribution foncière des entreprises ainsi qu'une partie attachée à la taxe d'habitation). Cela représente environ 70 000 € / an qui seront directement versés par l'Etat à la CCSV. Mais, par un mécanisme qui s'appelle la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et qui est géré au niveau de la CCSV, la majeure partie de ce montant devrait être reversée par la CCSV à la Commune de Sollacaro. En gros la CLECT consiste à évaluer les plus et les moins de l'attachement de la Commune de Sollacaro à la CCSV (qu'est ce qu'on coûte et qu'est ce qu'on rapporte à la CCSV ?).

Au final, les calculs en cours devraient démontrer que notre attachement ne coûte quasiment rien et qu'il faut nous rendre une grande partie des 70 000 € évoqués plus haut.

Il faut attendre les résultats de l'étude en cours pour connaître le montant exact.

**Finalement la Loi NOTRe ne devrait pas avoir trop d'impact sur le budget général contrairement à la baisse des dotations de l'Etat de ces dernières années qui ampute les ressources de fonctionnement de l'ordre de 60 000 €.**

## Respectons notre île!

### Petit mémo des consignes de tri

Vous pouvez déposer dans la borne jaune :

- les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, barquettes en aluminium, aérosol...
- les emballages en carton : boîte de céréales, de gâteau, de yaourts, les boîtes en carton plat ou ondulé, les étuis, les sacs et sachets en papier...
- les briques alimentaires : brique de lait, de jus, de soupe...
- le plastique : **UNIQUEMENT** les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, bouteilles de soda, d'huile, de lait, flacons de mayonnaise, de sauce tomate, conteneurs à vin, flacon de liquide vaisselle, adoucissant, gel-douche ou shampoing...

### Transformation de nos déchets



### Collecte et tri des textiles

Déposez les vêtements, tissus, chaussures, petite maroquinerie, dans les bornes placées à cet effet à Petreto, à Serra di ferro et à Propriano.

Retrouvez toutes ces infos sur [www.syvadec.fr](http://www.syvadec.fr)

## Les grands moments en photos

C'est avec plaisir que nous regardons ce regroupement d'enfants qui ont participé aux jeux du 16 août



Fête de Calvese



Mon beau sapin...



Enduro VTT dans le TARAVO



Spectaculaire



Le maire félicite les participants lors de la remise des prix à Filitosa.



La dégustation de la galette aura lieu le samedi 7 janvier 2017, vers 15h30.



La veillée de Noël à la sortie de l'église



Dans la tradition, c'est aussi le soir de la Nativité que les «SIGNADORI» transmettent les formules et prières concernant entr'autres l'OCHJU en les chuchotant à l'oreille de la personne qui reçoit le don. Tout un rituel cette nuit de Noël, doit être suivi.

**Avvene e tradizionale organisera un loto le samedi 28 janvier 2017, dans la salle des Fêtes. Ce loto aidera à financer le voyage aux Cinque Terre (Italie), début Septembre.**